

Les dons planifiés le pourquoi et le comment.

Formation accréditée (2 ufc) par :

CSF. IQPF, Barreau du Québec (2 heures), et reconnue par la CDNQ

Formateurs :

Me Maude Caron Morin, M. Fisc., avocate

Claude Lestage, consultant senior en gestion et développement philanthropique

Description :

Cette formation de deux heures permet aux participants de comprendre l'importance de la philanthropie au Québec et plus particulièrement des dons planifiés dans les communautés.

Le marché de la philanthropie est en pleine expansion, jumelé à la situation démographique, l'ampleur des montants est sans précédent. Connaître et reconnaître les donateurs selon leurs motivations philanthropiques, de même que connaître les types de dons existants afin de pouvoir élaborer des stratégies fiscales appropriées est important lorsque vous conseillez une personne dans l'exercice de votre profession.

Pour les organismes, cette formation permet de comprendre les options qui s'offrent aux donateurs en plus de bien comprendre la structure de mise en place d'un programme de dons planifiés.

Les formateurs allient expertises et expériences et ils offrent une formation dynamique qui apportera un regard nouveau sur la philanthropie.

Pour les professionnels : Cette formation vous ouvrira les portes sur le marché de la philanthropie, les aspects légaux et fiscaux des dons de bienfaisance ainsi que sur les stratégies de planification fiscale pouvant être proposés à vos clients pour optimiser leurs objectifs philanthropiques.

Pour les organismes : cette formation permet de bien comprendre l'importance de l'implantation de la structure à mettre en place pour favoriser les dons de type planifiés à votre organisme et comprendre les options qui s'offrent aux donateurs.